

Questionnaire d'autoévaluation : Résultat de l'évaluation et son analyse

	CHOIX DE RÉPONSE		
	OUI	NON	N/A
1. Les liens entre les différents éléments de l'évaluation et les habiletés fonctionnelles de mon client (ou d'un groupe, d'une population, etc.) sont clairement établis.			
2. Les données non pertinentes à la situation ne sont pas documentées, et ce, même si mon canevas de rapport le prévoit.			
3. Le degré de détail de la description des habitudes de vie, des facteurs personnels et environnementaux et des liens analytiques est adapté et approprié à la situation et au contexte d'évaluation.			
4. Le rapport reflète les objectifs et les limites des méthodes d'évaluation et des instruments de mesure que j'ai utilisés (p. ex. : on y distingue clairement les données provenant de dépistage, les données d'appréciation et les données d'évaluation).			
5. J'ai rendu compte de l'interprétation des données de manière à ce que le lecteur puisse en saisir la signification explicite et nuancée.			
6. Si j'ai rendu compte du résultat d'activités d'appréciation obtenu par des mises en situation, les données ont été formulées en ciblant les comportements observables.			
7. Si j'ai rendu compte du résultat d'activités d'appréciation obtenu par entrevue, j'ai clairement établi que les données ont été rapportées par la personne ou par un tiers.			
8. Si j'ai utilisé un instrument de mesure de dépistage, j'ai évité de donner les résultats aux sous-tests, car, généralement, seul le score global permet de départager un dépistage négatif d'un dépistage positif.			
9. Si j'ai utilisé un instrument de mesure de dépistage, j'ai évité toute affirmation franche découlant de ce dépistage (p. ex. : monsieur est atteint de...).			
10. Si j'ai rendu compte du résultat de données évaluatives obtenues par des tests ou des instruments de mesure standardisés, je me suis assuré de rendre compte de l'interprétation du résultat et de ne pas seulement inscrire les scores bruts.			
11. Mon analyse est étroitement liée à la demande de services.			
12. Mon analyse n'est pas un résumé de l'évaluation ou une liste de problèmes.			
13. Mon analyse ne comporte aucune nouvelle donnée.			
14. Mon analyse établit l'ensemble des liens justes et pertinents entre les facteurs personnels, les facteurs environnementaux et les habitudes de vie du client ou de la population cible.			
15. Mon analyse explique et qualifie le niveau de fonctionnement de la personne dans ses habitudes de vie.			
16. Mon analyse exprime clairement mon raisonnement clinique sur la situation du client.			
17. Mon analyse est concise, nuancée, précise et complète.			
18. Mon analyse utilise un vocabulaire respectueux du champ d'exercice et des activités réservées aux ergothérapeutes et autres professions réglementées.			

Inspiré du questionnaire d'autoévaluation de la tenue de dossier du module 5 de la formation : *Balises encadrant la rédaction des écrits en ergothérapie pour une clientèle atteinte de troubles neuropsychologiques ou mentaux*, OEQ – janvier 2015.